

Saumur complet se met au vert 2017

Exposition Grand Air

La manifestation

Saumur Complet se met au vert est une manifestation sportive, culturelle et récréative qui propose une expérience de pleine nature dans un cadre exceptionnel : l'hippodrome de Verrie, proche de Saumur. A l'origine haute scène de la compétition équestre internationale en concours complet, la manifestation se diversifie avec une ambition : **s'ouvrir au grand public, démocratiser l'accès à la culture et au monde équestre, multiplier les expériences sportives et culturelles.**

Un premier pas en 2016 a permis d'initier ces nouvelles démarches. Les randos land art, parcours d'œuvres exposées en milieu naturel le long du parcours de cross 3*, ont remporté un vif succès.

Persuadés du potentiel de ce projet, nous souhaitons pour 2017 **approfondir son propos et son offre en le consolidant territorialement.**

Les axes de développement pour 2017 seront les suivants :

- **Ancrer la manifestation dans le tissu social local, et insister sur sa territorialité** : adaptation des œuvres *in situ*, développement de partenariats locaux et d'actions envers le public saumurois
- **Développer la « mise au vert » comme une vraie politique d'accueil et d'implication des artistes, des saumurois et du public** : cela implique une plus grande attention écologique, mais également une vraie conscience des potentiels locaux, ainsi qu'un travail de fond avec la jeunesse du territoire
- **Diversifier l'offre artistique et culturelle de la manifestation** : mettre en scène plus d'œuvres, décliner les visites avec médiateur sur les thèmes équestre et artistique, multiplier les collaborations entre les artistes et le public lors de résidences et pendant la manifestation, travailler encore plus sur le croisement des publics.

L'art et l'équitation : problème d'image et d'accessibilité

Les problématiques de l'art et de l'équitation sont semblables en cela qu'elles souffrent de leur image élitiste, incompréhensible et inaccessible.

Si la réflexion sur la démocratisation de l'accès à la Culture depuis toute la Ve République à clairement contribué à rendre cette vision de l'art majoritairement obsolète, elle n'en demeure pas moins vivace dans les esprits. L'équitation, via la multiplication de centres équestres et de poney-clubs, a suivi le même chemin. Cependant, c'est bien la pratique de loisir plutôt que la compétition qui a le plus bénéficié de ce désenclavement. Dans les deux disciplines, il faut encore approfondir cette démarche et la consolider.

Enfin, il est essentiel de **replacer cette réflexion générique dans le cadre particulier qu'est le territoire saumurois**, extrêmement marqué par le fait équestre dans son plus pur élitisme. Le Cadre noir et les Ecoles militaires ont très clairement, par leur positionnement, donné l'image d'un monde équestre désuet, parfois corseté dans ses traditions, souvent inaccessible au public local.

Ainsi, la question des solutions qui ont été apportées à la démocratisation de l'accès à la Culture,

comme la médiation culturelle, sous ses formes le plus diverses, semblent être une piste d'exploration passionnante pour atteindre l'objectif que nous nous sommes fixés : **ouvrir une compétition de concours complet et une exposition d'art en pleine nature au grand public, et lui donner les moyens de se l'approprier.**

Exposition Grand Air

Dans ce cadre, l'exposition « Grand Air » propose de reconduire l'expérience de 2016, alors intitulée « Randos land art », en installant un certain nombre d'œuvres d'art en milieu naturel sur l'hippodrome, en suivant du parcours de cross 3*, qui est le plus prestigieux. **La balade s'égrènera au fil des obstacles et des œuvres, avec une ambition : être une porte d'accès facile et sympathique à n'importe quel public pour l'art et l'équitation de compétition.**

L'exposition présente 5 œuvres, dont deux seront prêtées dans le cadre de cet appel à projet.

Autour de ces œuvres se décline un certain nombre d'actions à destination des publics.

Actions envers le public :

Le happening est à la fois une opération de communication qui vise à mobiliser le public avant la manifestation, mais aussi un moyen de concrétiser son appropriation de l'évènement. Animé par un artiste professionnel, il propose à chaque passant dans la rue de prendre un pinceau et de laisser une trace sur une grande toile tendue. L'opération se tiendra dans le centre-ville de Saumur un samedi après-midi. Cette toile sera ensuite installée sur un obstacle de cross, et, visible pendant toute la manifestation, donnera son titre à « l'obstacle des saumurois ». **Cette action permettra une première approche de la manifestation et plus particulièrement de l'exposition Grand Air ludique et sympathique.**

Les ateliers artistiques sont animés par un artiste qui coordonne l'action de toutes les personnes qui souhaitent participer à la construction d'une œuvre participative en matériaux de récupération pendant la manifestation. La sculpture participative sera composée uniquement d'un type de déchet produit en grande quantité lors de la manifestation. Type : bouteilles en plastiques, canettes....

L'objectif est double :

1- Valoriser la production de nos déchets en événement, créer une structure artistique qui invite à la réflexion sur leur deuxième vie, après leur emploi, et sensibilise de manière ludique au recyclage. En grandissant pendant la manifestation, l'œuvre permettra au public, aux participants et à l'organisation de saisir l'importance des volumes produits.

2- Favoriser le vivre-ensemble dans un atelier participatif qui anime la manifestation pendant toute sa durée, qui permet de croiser les publics différents présents sur le site avec convivialité.

La mascotte des ateliers artistiques est le Poney'colo, qui sillonne le site pendant toute la manifestation et incite les gens à trier leurs déchets.

Les médiations adaptées sont un principe structurant de toute l'exposition Grand Air.

Elles visent deux types de structures : les scolaires de premier cycle et les associations présentes sur le territoire de la communauté d'agglomération Saumur Val de Loire, quel que soit leur domaine d'action.

L'ambition est ici de proposer une éducation artistique originale et adaptée aux différents publics, tout en l'inscrivant dans un fait culturel saumurois, qui est la manifestation équestre.

Politique d'accessibilité :

La manifestation est intégralement gratuite, et le Comité équestre de Saumur s'engage à proposer autant de solutions pour le déplacement et l'accessibilité du public que de problèmes particuliers. Il jouit par ailleurs d'un excellent réseau de partenaires locaux pouvant être mobilisés dans ce cadre.

APPEL A PROJET

Le présent appel à projet décrit les conditions de prêt et d'adaptation de deux sculptures ou installations monumentales réalisées en pleine nature par deux artistes. Elles seront installées et adaptées au site lors d'une résidence de deux semaines et devront être visibles lors de l'exposition « GRAND AIR », qui se tiendra sur l'hippodrome de VERRIE (49) du 25 au 28 mai 2017.

Annexes à l'appel à projet :

Annexe 1 : Plan prévisionnel de la randonnée.

Annexe 2 : Exemples de « spots » qui illustrent différents points de vue de l'hippodrome.

Démarche esthétique

L'exposition Grand Air vise à mettre en valeur un site de pleine nature secret et inconnu, l'hippodrome de Verrie.

La position des œuvres se situera sur des spots volontairement éloignés du village exposants, voire cachés par la végétation, mais proches du parcours de cross effectué par les cavaliers et arpenté par le public.

Les propositions artistiques doivent prendre en compte la notion d'espace inhérente au lieu (180 hectares) dans leur dimensionnement.

Conditions techniques

- Durée d'exposition : les œuvres seront visibles le temps de la manifestation (25-28 mai 2017) et devront être enlevées avant le 1er juin 2017.
- Sécurité des œuvres et du public : L'espace étant ouvert au public, les œuvres devront prendre en compte le fait qu'un public de tout âge pourra s'en approcher et les toucher. Elles ne devront en aucun cas présenter un caractère dangereux, instable, ou un quelconque risque pour le public.
- les œuvres doivent répondre au principe de réversibilité : elles sont démontées à la fin de la manifestation, elles ne doivent laisser aucune trace et laisser l'espace occupé dans l'état dans lequel il était lors du montage de l'œuvre.
- Les œuvres doivent être adaptées au lieu : elles peuvent être retravaillées, agrandies, modifiées mais doivent exister avant la manifestation.
- Dans le cadre de ce travail d'adaptation, la totalité des objets naturels présents sur le site peut être utilisée par l'artiste. La seule interdiction est de couper les arbres. En fonction des souhaits et projets de l'artiste, l'organisation peut apporter un soutien logistique à son travail comme un assistant pendant la production de l'œuvre, ou des moyens techniques, comme un tracteur pour déplacer des poids lourds ou un engin de terrassement. L'utilisation de ces moyens ne sera pas comptée dans les frais de production des œuvres. L'organisation se déclare souple et prête à étudier la mise à disposition de tout moyen technique demandé par l'artiste pour son travail de création.

Calendrier

Cet appel à projet est valable du 15 février 2017 au 30 mars 2017.

Les délibérations du comité artistique seront communiquées à partir du 15 avril 2017. Les candidats sélectionnés et non retenus seront prévenus par email.

Les résidences artistiques dureront du jeudi 11 au mardi 30 mai 2017.

Conditions financières

Le budget pour cette action est de **3000€ par artiste**.

Les frais couverts par cette somme correspondent aux **frais de production de l'œuvre**, y compris achat de fournitures, **les frais de déplacement** de l'artiste ainsi que **le cachet**.

L'artiste sera logé dans le cadre d'**une résidence artistique à l'Abbaye de Fontevraud**, située sur la commune de Fontevraud l'Abbaye, à 30 minutes de l'hippodrome en voiture. Le permis B ainsi qu'un véhicule est donc obligatoire pour l'artiste. Le lieu dispose d'un atelier, mais pas d'outillage, qui devra donc être intégralement fourni par l'artiste.

Pour les repas, l'artiste recevra un *per diem* de 250 € pour toute la durée de la résidence.

Sélection

Le choix des deux artistes se fera par un comité de sélection artistique présidé par Jean-Christophe Dupuy, directeur du comité équestre de Saumur, organisateur de l'événement, et composé de :

- Etienne Poulle, enseignant à l'EPCC TALM site d'Angers,
- Emmanuel Morin, chef de projets arts visuels à l'Abbaye Royale de Fontevraud,
- Laurent Coiffard, directeur des services techniques de l'Ecole Nationale d'Equitation,
- Catherine Russac, chef du service ville d'art et d'histoire de la ville de Saumur,
- Lorraine Couraud, chef de projet Grand Air.

Candidature

Candidature libre et gratuite, ouverte aux professionnels, du 15 février au 30 mars 2017.

Le dossier de candidature devra être composé des éléments suivants :

en première page, prénom et nom,

- un Curriculum Vitae avec l'ensemble des coordonnées du candidat,
- une lettre de motivation pour la résidence
- une note de présentation de sa démarche artistique,
- reproductions d'œuvres récentes avec leurs légendes susceptibles de se prêter au jeu de l'adaptation décrit au paragraphe des conditions techniques,
- les adresses web (liens actifs) où des documents multimédias (vidéos, documents audio...) peuvent être vus, s'ils sont nécessaires à la présentation de votre pratique artistique.

Candidature à adresser à l'intention de Madame COURAUD

Comité équestre de Saumur

8, rue Saint Jean

49400 Saumur

ou par mail :

lcouraud@saumur.org

N'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement complémentaire !

Merci de vous assurer que votre dossier est complet avant de postuler.

